

29 mai 2020

Réponse  
rapide

COVID-19 et les interventions favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des enfants et des adolescents en général et de ceux en difficulté

Une production de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

Cette réponse rapide a été préparée par les professionnels scientifiques de la Direction des services sociaux et du Bureau - Méthodologies et éthique de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

## RESPONSABILITÉ

L'INESSS assume l'entière responsabilité de la forme et du contenu définitif de ce document au moment de sa publication. Ses conclusions ne reflètent pas forcément les opinions des personnes consultées aux fins de son élaboration. Suivant l'évolution de la situation, les constats pourraient être appelés à changer.

### **Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISBN : 978-2-550-86790-6 (PDF) INESSS

© Gouvernement du Québec, 2020

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). COVID-19 et les interventions favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des enfants et des adolescents en général et de ceux en difficulté. Québec, Qc : INESSS ; 2020. 22 p.

L'Institut remercie les membres de son personnel qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

# COVID-19 et les interventions favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des enfants et des adolescents en général et de ceux en difficulté.

## CONTEXTE

*Le présent document ainsi que les constats qu'il énonce ont été rédigés en réponse à une interpellation du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le contexte de l'urgence sanitaire liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec. L'objectif est de réaliser une recension sommaire des données publiées et de mobiliser les savoirs clés afin d'informer les décideurs publics et les professionnels de la santé et des services sociaux. Vu la nature rapide de cette réponse, les constats ou les positions qui en découlent ne reposent pas sur une recherche exhaustive des données publiées et une évaluation de sa qualité avec une méthode systématique ou sur un processus de consultation élaboré. Dans les circonstances d'une telle urgence de santé publique, l'INESSS reste à l'affût de toutes nouvelles données susceptibles de lui faire modifier cette réponse rapide.*

### CONSTATS DE L'INESSS

Basé sur la documentation scientifique et littérature grise disponible au moment de sa rédaction, malgré l'incertitude existante dans cette documentation et dans la démarche utilisée, l'INESSS met en lumière que :

- L'observance des mesures de précaution et de protection en lien avec la pandémie de la COVID-19 peut être difficile pour tous les individus, mais en particulier pour ceux qui sont dans la période de l'adolescence en raison de ce qui la caractérise (quête d'une plus grande indépendance et autonomie, importance accordée au réseau social, plus grande impulsivité et sentiment d'invincibilité).
- Les parents et les autres adultes significatifs jouent un rôle important pour favoriser l'observance des jeunes aux mesures de précaution et de protection.
- Pour les jeunes en général, des interventions qui visent à susciter et à maintenir leur motivation à adopter les mesures de précaution et de protection sont d'abord identifiées. Elles consistent à :
  - leur fournir des informations adaptées à leur âge et à leur situation ;
  - leur communiquer des attentes claires, en utilisant des stratégies ludiques (avec les enfants), en renforçant leurs bonnes pratiques et en adoptant des règles strictes (avec les adolescents) ;

- à rendre leur environnement favorable aux respects des règles prescrites, notamment en facilitant aux adolescents l'accès aux technologies de l'information et aux réseaux sociaux.
- Pour les jeunes en général qui s'opposent aux mesures de précaution et de protection ou qui remettent en question le bien-fondé de celles-ci, d'autres interventions sont ensuite suggérées. Celles-ci consistent notamment à :
  - insister sur leur bien-fondé en corrigeant les informations erronées qu'ils pourraient détenir, par exemple en écoutant les nouvelles avec eux ;
  - établir un lien de confiance plus étroit entre un adulte significatif et l'adolescent en approfondissant les conversations, en favorisant l'expression de ses sentiments et en stimulant la recherche de nouvelles façons de rester connecté avec ses amis et occuper son temps significativement.
- Pour les jeunes en difficulté, ces interventions recensées s'appliquent tout autant et pourraient l'être d'emblée, et ce, peu importe le milieu de vie du jeune.
- La majorité des stratégies recensées visent les jeunes en difficulté hébergés dans des milieux de vie substituts. Pour ces jeunes précisément, il est de plus proposé :
  - d'offrir le soutien nécessaire pour leur enseigner l'importance des mesures de précaution et de protection ;
  - d'adapter les nombreux moyens utilisés à la situation de chacun des enfants et adolescents en fonction de leur histoire personnelle ;
  - d'adapter leur environnement pour favoriser la distanciation physique et le respect des mesures de précaution et de protection, tout en laissant une certaine marge de manœuvre pour qu'ils puissent maintenir une certaine liberté et ainsi prévenir les comportements de fuite ;
  - de les prévenir des mesures contraignantes s'ils contractent la maladie et, le cas échéant, leur offrir le soutien pour les aider à passer à travers la période de confinement, notamment en utilisant des interventions de renforcement et des stratégies identifiées dans leur plan d'intervention ;
  - d'envisager d'avoir recours à un autre lieu d'hébergement si un ou plusieurs jeunes ne respectent pas les mesures de précaution et de protection malgré les stratégies mises en place, tout en prévoyant le personnel et l'accompagnement clinique nécessaires.
- Pour les jeunes en difficulté qui habitent dans des appartements supervisés, il est suggéré de les contacter régulièrement, en vue de leur expliquer les mesures de précaution et de protection et de leur offrir du soutien.
- Lors du déconfinement et de la reprise des droits de visite des parents, il est suggéré d'impliquer ceux-ci dans des discussions concernant les mesures de précaution et de protection et de s'assurer de leur engagement envers celles-ci.

## PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La présente réponse rapide se veut complémentaire à celle intitulée *COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité* [1]. Dans le cadre de cette dernière, les populations ciblées devaient présenter un jugement altéré et excluait les enfants et les adolescents, à l'exception de ceux présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Sans que leur jugement soit altéré, certains enfants et adolescents peuvent avoir une compréhension plus limitée des consignes de précaution et de protection, ou y être réfractaires. Ceci peut avoir une influence sur le niveau même d'observance des mesures de précaution ou de protection, telles que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Ainsi, cette réponse rapide traite de la question suivante : comment favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, **des enfants et des adolescents en général et de ceux en difficulté ?**

## MÉTHODOLOGIE

### Revue de littérature

#### **Repérage des publications :**

Une stratégie documentaire visant à repérer tous les documents en lien avec l'adhérence aux mesures de précaution et de protection chez les enfants, les jeunes et les familles en situation de vulnérabilité psychosociale dans le contexte du coronavirus et autres situations susceptibles de soulever des enjeux similaires (p. ex. : SRAS, Ebola, pandémie, épidémie, crise sanitaire, désastre) a été élaborée par la conseillère en information scientifique afin de créer une banque maîtresse. Comme aucun titre n'avait été repéré avec cette stratégie, la décision a été prise d'en élaborer une sur les enfants, les adolescents et les familles en général (voir Annexe A). La gravité du contexte actuel de pandémie peut effectivement rendre tous les enfants, les adolescents et leur famille en situation de vulnérabilité psychosociale<sup>1</sup>.

Les bases de données consultées à cette fin sont : Medline, PsycINFO, CINAHL, Cochrane Database of Systematic Review, Social Work Abstracts.

Les mots-clés utilisés pour le repérage de documents liés au coronavirus et concepts connexes sont : (coronavirus OR corona virus OR pneumonia virus OR SARS-CoV OR Covid OR nCoV OR 2019nCov OR nCoVy OR WN CoV OR (wuhan\* ADJ2 virus\*) OR acute respiratory syndrome OR WN-CoV OR Ebola OR MERS OR SARS OR H1N1 OR

---

<sup>1</sup> À cet effet, voir notamment les réponses rapides suivantes réalisées par l'INESSS dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : *Effets du contexte de la pandémie sur la santé mentale et mesures à mettre en place pour contrer ces effets* et *Filet de sécurité social autour des enfants et des jeunes à risque de subir de mauvais traitements et pratiques de la protection de la jeunesse*.

avian influenza OR H5N1 OR pandem\* or epidemic\* or epidemy or epidemis or disaster\* or health crisis OR catastrophe\* OR sanitary crisis OR sanitary emergenc\* OR respiratory infection\*).

Les mots-clés utilisés pour le repérage des documents en lien avec les enfants, les adolescents et les familles (en situation de vulnérabilité ou non) incluent notamment : family, mother, child, youth, vulnerab, low-income, maltreatment, abuse, neglect, domestic violence.

Les mots-clés utilisés pour le repérage des documents en lien avec l'observance incluent notamment : (non)compliance, (non)cooperation, (non)adherence, attitude, knowledge, infection prevention and control, (non)consent, refuse, restraint, obligation, incompetence, ethic, equity, inclusive, legal, moral, confine, public contact, responsibility, respect, solidarity, quarantine, distance OR isolation.

Un repérage de la littérature grise a été effectué sur les sites web de différentes organisations nationales et internationales ainsi que ceux de gouvernements de différentes juridictions, concernant plus spécifiquement les jeunes en difficulté et leur famille.

#### ***Critères de sélection des publications :***

La stratégie documentaire a permis de construire une banque maîtresse de littérature grise totalisant 293 références.

Seuls les documents de langue anglaise et française publiés au cours des 10 dernières années ont été retenus. Les documents incluant les pandémies ou les épidémies pouvaient être retenus, mais seuls des documents en lien avec la COVID-19 ont été répertoriés et sélectionnés. Les documents concernant les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance ont été exclus puisque cette réponse rapide s'adresse au réseau de la santé et des services sociaux spécifiquement. Les mêmes critères de sélection ont été appliqués aux documents répertoriés dans la littérature grise.

Au total, 20 documents en lien avec les questions d'intérêt abordées ici ont été sélectionnés, dont 4 articles scientifiques inédits (disponibles en libre accès et non évalués par les pairs), et 16 documents issus des agences et organisations savantes ou organisations crédibles nationales et internationales et des sites web gouvernementaux.

Sur l'ensemble des documents retenus : 6 documents proviennent des États-Unis, 5 documents proviennent du Canada, 4 documents proviennent du Royaume-Uni, 1 document provient de l'Australie, 1 de la France, 1 de la Suisse, 1 de la Moldavie et 1 document provient d'une organisation regroupant plusieurs états africains.

#### ***Extraction des données et synthèse :***

Trois professionnels scientifiques de la DSS ont travaillé de façon complémentaire à la sélection de la littérature scientifique et de la littérature grise, et ont réalisé une synthèse narrative basée sur une lecture complète et sur l'extraction des documents, sans évaluation de la qualité.

**Validation et assurance qualité :**

Une validation du contenu du document a été effectuée par la coordination scientifique et la direction des services sociaux responsable de sa production. Une validation de la cohérence avec le gabarit de réponse rapide et de la transparence des aspects méthodologiques a été réalisée par le Bureau – Méthodologies et éthique. Une validation finale de la réponse rapide a été effectuée par la Vice-présidence scientifique de l'INESSS.

**INTRODUCTION**

Comme mentionné précédemment, la présente réponse rapide est en continuité à celle intitulée *COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité* et permet d'aborder le sujet sous l'angle des enfants et des adolescents.

Les travaux menant à la réponse précédente ont inclus une revue de la littérature en éthique qui a permis de dégager cinq orientations principales basées sur des enjeux éthiques pouvant guider l'action en lien avec l'observance des mesures de santé publique par les personnes en situation de vulnérabilité : communiquer l'information de manière appropriée ; ajuster les mesures aux réalités des populations ciblées ; soigner avec bienfaisance ; partager les responsabilités quant à la prévention de la propagation ; favoriser la confiance à l'égard des autorités. Un résumé de ceux-ci peut être consulté en annexe (voir Annexe B).

Ces cinq orientations et les enjeux éthiques sur lesquels elles sont fondées s'appliquent également aux enfants et aux adolescents en général et à ceux en difficulté puisqu'elles peuvent favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection chez ces personnes. Elles ont fait partie intégrante des réflexions menées dans le cadre de nos travaux et sont sous-jacentes à ce qui est présenté dans les sections suivantes.

Il est à noter que pour alléger le texte des prochaines sections, le terme « jeune » est utilisé pour parler à la fois des enfants et des adolescents. Les termes « enfants » et « adolescents » sont utilisés lorsque les propos sont spécifiques à l'une ou l'autre de ces deux catégories.

**SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE**

D'après la littérature consultée, les adolescents apparaissent comme un groupe particulièrement à risque de ne pas respecter les mesures de précaution et de protection, surtout celles qui concernent la distanciation sociale [2-5]. Ceci pourrait s'expliquer notamment par les raisons suivantes :

- L'adolescence est une période de développement caractérisée par la quête d'une plus grande indépendance et autonomie, ce qui peut s'accompagner d'une certaine défiance [2, 4, 5].
- Les adolescents accordent une très grande importance à leur réseau social, ce dernier contribuant de manière significative à leur bien-être. Le fait d'être coupé de

leurs pairs peut donc être vécu très difficilement, voire être perçu de façon tragique. Certains adolescents peuvent privilégier leur vie sociale au détriment de certaines règles de distanciation sociale [2, 4-8].

- Le lobe frontal des adolescents demeure en développement, ce qui peut se traduire par une plus grande impulsivité et une certaine difficulté à réaliser les conséquences de ses actes [2].
- Certains adolescents peuvent se sentir invincibles et non concernés par les directives émises par la santé publique [8].

Bien qu'aucun document recensé ne fournisse de l'information précise sur le niveau d'observance pendant la période de l'enfance, des stratégies pour favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection chez les enfants et chez les adolescents ont été trouvées dans la littérature. Ainsi, il apparaît pertinent d'examiner ces interventions susceptibles de favoriser une plus grande observance des mesures de précaution et de protection chez les jeunes, dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19.

## 1) **Stratégies visant à favoriser l'observance par les jeunes des mesures de précaution et de protection**

Douze documents recensés font part de stratégies visant à favoriser l'observance par les jeunes des mesures de précaution et de protection émises par les autorités de santé publique pour combattre la pandémie actuelle de COVID-19. Ces interventions sont principalement de deux types :

- a) celles qui visent à susciter et à maintenir la motivation des jeunes à adopter les mesures de précaution et de protection ;
- b) celles qui incitent les jeunes à respecter les mesures de précaution et de protection **lorsqu'ils s'opposent au bien-fondé de celles-ci ou lorsqu'il leur arrive de ne pas les appliquer.**

L'importance du rôle joué par les parents ou tout autre adulte significatif pour favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection est mise en lumière dans la majorité des documents recensés concernant les jeunes. L'application des interventions suggérées pour y arriver diffère selon leur âge. Davantage de conseils visant les adolescents ont été trouvés. Ceci est cohérent avec le fait qu'il semble plus facile pour les enfants que pour les adolescents de se distancier socialement et de respecter les nouvelles règles contraignantes imposées par la situation de pandémie actuelle [5].

### **a) Interventions qui visent à susciter et à maintenir la motivation à respecter les mesures de précaution et de protection**

Afin d'encourager l'observance des comportements d'hygiène des mains, d'étiquette respiratoire et de distanciation physique chez les jeunes, les documents consultés proposent plusieurs actions qui peuvent être adoptées dans leur milieu de vie. Ces actions consistent essentiellement à informer les jeunes sur l'importance d'adopter ces



comportements, à leur communiquer les attentes que les adultes ont envers eux et à créer un environnement favorable aux respects des règles établies.

Selon la littérature, la communication semble être une des clés pour favoriser l'observance par les jeunes des mesures de précaution et de protection promues par la santé publique. Pour bien informer les jeunes et leur faire valoir l'importance des gestes qu'ils peuvent poser, il est suggéré, dans les documents recensés :

- d'utiliser un langage adapté à l'âge du jeune et à son niveau de maturité pour lui communiquer des informations pertinentes en lien avec la pandémie de COVID-19, notamment en ayant recours au matériel produit spécifiquement pour son groupe d'âge par les différentes organisations reconnues<sup>2</sup> [9] et en ayant recours à des sources fiables d'informations [10] ;
- d'inciter la responsabilisation sociale des jeunes en leur indiquant que de rester à la maison permet de sauver des vies et que la distanciation physique aide à ralentir la propagation du virus et à protéger les personnes les plus à risque [5, 6].

L'importance de faire connaître les attentes face aux jeunes est aussi un aspect relevé dans la littérature recensée pour favoriser leur observance face aux mesures de précaution et de protection. À ce sujet, on y mentionne qu'il peut être pertinent :

- d'utiliser des stratégies ludiques avec les enfants, comme des dessins pouvant être apposés à des endroits stratégiques et créant des rappels sur les mesures de précaution et de protection ou le recours à des chansons pour s'assurer de la bonne durée du lavage des mains [11] ;
- de féliciter, d'encourager et de récompenser les bonnes pratiques d'hygiène des jeunes [10, 11] ;
- d'adopter des règles strictes avec les adolescents, sans possibilité de tricher, en précisant, par exemple, qu'ils ne peuvent pas voir leurs amis en personne ni pratiquer de sports avec eux comme le soccer ou le basketball [6] ;
- de rappeler aux adolescents qu'un état d'urgence sanitaire a été décrété et que des amendes peuvent être infligées aux personnes fautives [12].

Dans les documents recensés, des indications pour créer un environnement social et physique favorable à l'application des mesures de précaution et de protection spécifiques à la pandémie de la Covid-19 sont mises de l'avant. À cet effet, il y est proposé :

- d'instaurer des routines pour intégrer les nouvelles mesures d'hygiène liées à la pandémie et les nouvelles restrictions de contact [10, 11] ;

---

<sup>2</sup> Notons qu'au Québec, plusieurs organisations et professionnels ont produit du matériel facilement accessible sur Internet pour favoriser l'observance des enfants et des adolescents face aux mesures de précaution et de protection.

- de réserver des moments ensemble pour avoir du plaisir et aider les jeunes à développer des stratégies pour faire face au confinement (cuisiner, faire de l'exercice, adopter des techniques de relaxation, etc.) [10] ;
- d'encourager les jeunes à demeurer connectés socialement avec leurs pairs, les membres de la famille élargie et les personnes significatives pour eux, à l'aide des technologies de l'information et des réseaux sociaux virtuels [5, 7, 10, 12]. L'accès à Internet et aux applications informatiques permettrait aussi aux adolescents de demeurer informés par rapport à la pandémie, de prendre connaissance de messages pouvant les sensibiliser à l'importance des mesures d'hygiène (par exemple, des témoignages de soignants), de découvrir de nouveaux champs d'intérêts, d'expression de soi et de créativité [7]. À titre d'exemple, certaines initiatives peuvent avoir été mises en place par des organisations représentées par des jeunes et qui visent à les sensibiliser en ligne pendant la pandémie, comme c'est le cas d'une organisation de jeunes bénévoles d'un réseau de maisons des jeunes en Moldavie<sup>3</sup> [13] ;
- d'établir et de maintenir une bonne relation avec les adolescents, en leur réservant du temps de qualité, par exemple en discutant lors de marches extérieures ou en pratiquant une activité physique avec eux et en adoptant une attitude calme et empathique [10] ;
- d'aider les adolescents à trouver des solutions et à adapter leur environnement pour qu'ils arrivent plus facilement à s'adapter à la situation, par exemple en leur réservant un espace intime et du temps qu'ils pourront passer seuls sans la présence des autres membres de la famille [10] ;
- d'aider les adolescents à regarder vers l'avenir en organisant par exemple un événement spécial qui pourra avoir lieu après la pandémie [10].

En complément d'information, les résultats de deux études scientifiques montrent que les motivations qui amènent les adolescents à se conformer aux mesures de précaution et de protection face à la COVID-19 peuvent varier d'un individu à l'autre. Parmi les raisons favorisant l'adoption de ces comportements chez les adolescents figureraient entre autres la reconnaissance de la gravité des symptômes liés à la COVID-19, le sentiment de responsabilité sociale, l'obligation de confinement imposée par les autorités sanitaires et l'imposition et l'application des règles de santé publique par leurs parents [4, 14]. À cet effet, les auteurs de ces études soulignent que les messages de promotion de la santé, portés par les parents ou les médias, et qui insistent sur la gravité de la COVID-19 ainsi que sur la responsabilisation sociale de tous, peuvent avoir une portée potentielle auprès des adolescents.

## **b) Interventions favorisant le respect des mesures de précaution et de protection**

---

<sup>3</sup> Concernant l'usage des technologies de l'information, des médias sociaux et d'Internet, des mises en garde utiles sont présentées dans certains documents recensés afin de s'assurer de leur bon usage et de la sécurité des jeunes [5, 7, 10].

Plus particulièrement présentées dans quelques documents recensés pour répondre aux comportements d'opposition des adolescents face aux mesures de précaution et de protection (non-observance), ou à la remise en question de leur bien-fondé, les interventions favorisant le respect des mesures de précaution et de protection viennent compléter celles présentées dans la section précédente. Ainsi, dans ces situations, afin de continuer à insister sur l'importance des comportements en lien avec le respect des mesures de précaution et de protection à adopter, il y est suggéré :

- de réitérer clairement et calmement que ces restrictions et comportements d'hygiène s'appliquent à tous et sont essentiels à la protection des personnes plus vulnérables contre la maladie, et que ces consignes proviennent des autorités sanitaires [2, 8] ;
- de corriger les informations erronées que les jeunes peuvent détenir en prenant le temps d'écouter ce qu'ils ont compris et de leur présenter les endroits où ils peuvent trouver des sources d'information fiables [2, 8]. Par exemple, leur expliquer que bien que l'on entende dire que les jeunes semblent moins à risque de présenter des symptômes de la maladie, il n'est pas certain qu'ils n'en soient pas porteurs et qu'ils ne la propagent pas [2] ;
- d'écouter les nouvelles avec eux afin qu'ils entendent des informations fiables, justes et précises, et d'en discuter avec eux, surtout s'ils ne se sentent pas concernés par les directives [8] ;
- de laisser les adolescents exprimer leurs émotions face à la situation et aux mesures de précaution et de protection pour tenter de comprendre leurs réactions et de reconnaître que c'est difficile pour la santé mentale [2, 8] ;
- de demander à un autre adulte significatif pour l'adolescent de le contacter pour discuter avec lui de la situation [2, 10] ;
- d'aider l'adolescent à trouver de nouvelles façons intéressantes et réalistes de passer le temps [2] ;
- de donner l'exemple, en tant que parent, en n'ayant pas de contact physique pour socialiser avec les autres et de contacter les parents des amis de l'adolescent afin de s'assurer qu'ils sont sur la même longueur d'onde [2] ;
- de ne pas réagir fortement si parfois l'adolescent brise les règles, de relativiser et de demeurer réaliste. S'il est sorti et a eu des contacts physiques, lui demander de se laver, laver ses vêtements et envisager cet épisode comme une occasion d'essayer à nouveau de l'aider à respecter les règles [10].
- Un seul document propose l'application de conséquences, si les autres stratégies ne fonctionnent pas et que l'adolescent ne suit pas les règles qui lui ont été prescrites [2]. Ce document et un autre suggèrent également aux parents d'aller chercher de l'aide auprès de lignes d'écoute ou du soutien dans les forums de parents d'adolescents pour tenter d'identifier de nouvelles stratégies à mettre en place [2, 10].

## **2) Stratégies visant à favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection par les jeunes en difficulté et leur famille**

Les interventions plus spécifiques aux jeunes en difficulté et leur famille ont été recensées dans huit documents.

Au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a émis des consignes pour les services du programme-services Jeunes en difficultés (JED) pour la prestation des services à domicile [15] et pour les services en protection de la jeunesse [16] dans le contexte de la COVID-19, ainsi que des consignes pour les services dispensés en centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation pour l'organisation des unités de vie visant à prévenir et contrer la contagion à la COVID-19. [17].

Dans la littérature recensée, la majorité des stratégies ont pour but de favoriser l'observance des mesures de précaution et de protection à appliquer auprès de la clientèle Jeunes en difficulté. Elles s'adressent aux intervenants et aux gestionnaires dans les milieux de vie substituts, soit ceux des familles d'accueil, des centres de réadaptation ou des appartements supervisés (pour les adolescents plus âgés en processus d'acquisition d'autonomie vers la vie adulte).

La littérature souligne que la compréhension et l'observance des mesures de précaution et de protection peuvent être plus difficiles pour certains jeunes compte tenu de leurs caractéristiques personnelles particulières. Ainsi, il revient aux adultes qui interviennent auprès de ces jeunes d'assumer la responsabilité d'accroître les mesures de protection personnelles (ex. se déplacer pour éviter les contacts étroits, utiliser du matériel de protection, lavage de mains ou des surfaces plus fréquemment, etc.) [18]. Un des documents recensés souligne d'ailleurs l'importance d'utiliser des moyens adaptés à la situation de chacun des jeunes en fonction de leur histoire personnelle [19].

Des interventions de soutien et d'encouragement à l'observance des mesures de précaution et de protection pour l'ensemble des jeunes hébergés en milieux de vie substituts sont proposées dans les documents de la littérature consultée, tels que :

- d'aider le jeune à comprendre comment les mesures de précaution et de protection édictées permettent de minimiser la progression de l'infection à la COVID-19 [18] ;
- d'encourager les enfants, dans des termes adaptés à leur niveau de compréhension, à respecter les mesures de précaution et de protection. Pour ce faire, l'utilisation de jeux, de chansons, de comptines, d'histoires ou de supports visuels et vidéos est suggérée [18] ;
- de prévenir les jeunes que des mesures encore plus contraignantes pour eux devront être prises s'ils contractent la maladie, telles que le confinement à la chambre [19] ;

- d'accorder une marge de manœuvre aux jeunes afin qu'ils puissent maintenir une certaine liberté et ainsi éviter l'escalade de tensions et prévenir les comportements de fuite [19]. Les intervenants peuvent également discuter avec les jeunes et leurs parents lors de visites, à propos de l'actualisation de cette liberté, dans le respect des mesures de précaution et de protection en vigueur et des consignes de déconfinement qui ont été émises par le MSSS [20-22] ;
- d'offrir davantage de soutien, notamment par l'ajout de personnel, lorsque cela est requis, pour enseigner aux jeunes l'importance de respecter les mesures de précaution et de protection pour leur sécurité et celle des autres, incluant le confinement à la chambre. Ce soutien peut être de nature psychosociale ou psychologique en fonction des besoins des jeunes [18, 23] ;
- au besoin, demander à un agent de police communautaire de venir rencontrer les jeunes pour les sensibiliser aux risques et leur expliquer le sens des nouvelles mesures et des conséquences possibles qui pourraient être mises en application s'ils ne respectent pas les règles [19].

Plus spécifiquement, pour les jeunes en difficulté qui n'habitent pas dans des centres de réadaptation ou des familles d'accueil, comme c'est le cas pour les jeunes dans des programmes d'appartement supervisés, et qui n'ont pas nécessairement de contacts quotidiens avec les intervenants ou les personnes responsables d'assurer leur bien-être et leur sécurité, les interventions suivantes sont recommandées dans un document publié en Australie [19] :

- établir un contact régulier avec eux, si possible à tous les jours ;
- leur communiquer l'importance de respecter les mesures de précaution et de protection ;
- soutenir leur accès à l'épicerie (nourriture) et aux médicaments, le cas échéant ;
- leur offrir du soutien de nature psychosociale ou psychologique au besoin (parfois plus fréquemment qu'à l'habitude).

Si un jeune contracte la maladie, qu'il doit être confiné à sa chambre et qu'il refuse, les premières interventions à faire auprès de lui sont :

- de l'encourager à observer les mesures de précaution et de protection en lui expliquant bien les raisons de ces mesures pour sa sécurité et celle des autres.
- d'utiliser les stratégies déjà identifiées au plan d'intervention (donc connues du jeune) et de privilégier les interventions de renforcement positif, pour augmenter les comportements souhaités et réduire les comportements d'inobservance [19].
- d'offrir le soutien nécessaire, de nature psychosociale ou psychologique, pour l'aider à traverser la période de confinement [24], notamment en s'assurant qu'un intervenant significatif pour le jeune peut être présent et lui offrir du soutien pendant la période de confinement [19].

- de prévoir du personnel supplémentaire pour les jeunes qui doivent vivre une période de confinement pour leur offrir le soutien nécessaire [24].
- de contacter l'intervenant psychosocial, pour les éducateurs et les responsables de famille d'accueil, en vue d'identifier des pistes de solutions ou des interventions à mettre de l'avant auprès du jeune afin d'assurer l'observance des mesures de précaution et de protection [23]. Selon la situation, il peut être opportun d'impliquer les parents dans cette recherche de solutions.

Malgré tout, si les mesures et interventions susmentionnées ne fonctionnent pas et que les mesures de précaution et de protection ne sont pas respectées par un ou plusieurs jeunes, il peut être envisagé d'avoir recours à une unité d'hébergement individuel (*single accommodation unit*). Ainsi, en prévoyant un milieu de vie plus à l'écart, le confinement ou l'isolement sanitaire a plus de chance d'être respecté par le jeune. Si une telle mesure est envisagée, il est primordial de prévoir le personnel et l'accompagnement clinique nécessaire. Avant de procéder à la mise en place d'une telle mesure, la situation du jeune devrait faire l'objet d'une évaluation pour prendre en compte ses besoins et particularités et le contexte légal [23, 24]. Cela pourrait être le cas notamment si un jeune souffre d'une condition médicale particulière le mettant à risque de complications s'il contracte la COVID-19.

Enfin, si un jeune refuse de respecter les mesures de précaution et de protection que nécessite son état (infecté à la COVID-19, suspecté de l'être ou non) et ce, malgré la mise en place d'un large éventail d'interventions, il est recommandé d'appliquer comme dernier recours des mesures exceptionnelles [18], comme les mesures de contrôle (isolement, contention), dans le respect des lois et règlements encadrant ces mesures. Il en va de la sécurité des autres jeunes et membres du personnel avec qui il est en contact.

De manière plus générale et en période de déconfinement, un document publié en France par le ministère des Solidarités et de la Santé [25] préconise les mesures suivantes dans le contexte de la reprise des droits de visite entre les jeunes hébergés et les parents :

- Avant la visite, un intervenant explique au jeune, en fonction de son âge et de son degré de maturité, le contexte particulier de la visite de ses parents ou d'une sortie en milieu familial et les modalités de sa mise en œuvre ;
- Les visites sont précédées d'un échange d'informations, par tout moyen possible, de préférence par écrit, mais selon une forme adaptée à la compréhension des parents, pour sensibiliser ces derniers au respect des mesures de précaution et de protection ;
- Les parents doivent signer une charte de bonne conduite et ainsi s'engager à respecter l'intégralité du protocole et des mesures de précaution et de protection ;
- Pendant une visite au centre de réadaptation, pour assurer le respect des mesures de précaution et de protection, la présence d'un intervenant ou de tout autre membre du personnel est requise.



## RÉFÉRENCES

1. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), *COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité*. 2020, INESSS: Québec, Qc.
2. McCarthy, C. *Keeping teens home and away from friends during COVID-19*. 2020; Available from: <https://www.health.harvard.edu/blog/keeping-teens-home-and-away-from-friends-during-covid-19-2020041419533>.
3. Nivette, A., et al., *Non-compliance with COVID-19-related public health measures among young adults: Insights from a longitudinal cohort study*. Preprint version: 2 May. 2020.
4. Oosterhoff, B. and C.A. Palmer, *Psychological Correlates of News Monitoring, Social Distancing, Disinfecting, and Hoarding Behaviors among US Adolescents during the COVID-19 Pandemic*. Pre-print version. 2020.
5. Ottawa Public Health. *Resources for Those Pregnant and Parenting During COVID-19*. 2020; Available from: [https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/social-distancing-for-parents-teens-and-children.aspx?fbclid=IwAR1\\_Ervtb2IBD4hMdHU4ZVIC\\_JxVZzJzKWrsYqC8s8H9rdlU9EZj-\\_NY010](https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/social-distancing-for-parents-teens-and-children.aspx?fbclid=IwAR1_Ervtb2IBD4hMdHU4ZVIC_JxVZzJzKWrsYqC8s8H9rdlU9EZj-_NY010).
6. American Academy of Pediatrics. *Teens & COVID-19: Challenges and Opportunities During the Outbreak*. 2020 [2020-05-05]; Available from: <https://www.healthychildren.org/English/health-issues/conditions/chest-lungs/Pages/Teens-and-COVID-19.aspx>.
7. Hamilton, J.L., J. Nesi, and S. Choukas-Bradley, *Teens and social media during the COVID-19 pandemic: Staying socially connected while physically distant*. Pre-print version. 2020.
8. Ordre des psychologues du Québec. *Conseils aux parents en période de confinement. Mon adolescent est difficile et hostile, il refuse de suivre les directives de distanciation sociale*. 2020; Available from: <https://www.ordrepsy.qc.ca/conseils-aux-parents-pendant-la-pandemie-de-covid-19#Mon%20adolescent%20est%20difficile%20et%20hostile,%20il%20refuse%20de%20suivre%20les%20directives%20de%20distanciation%20sociale>.
9. African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child (ACERWC), *COVID-19 and its Implication on Children's Rights and Welfare - Guiding Note to Member States of the African Union*. 2020, ACERWC: Addis Ababa, Ethiopia.
10. Barnardo's. *How to help your teenager with staying home during lockdown*. 2020; Available from: <https://www.barnardos.org.uk/blog/how-help-your-teenager-staying-home-during-lockdown>.



11. The National Child Traumatic Stress Network (NCTSN), *Parent/Caregiver Guide to Helping Families Cope With the Coronavirus Disease 2019 (COVID-19)*. 2020, NCTSN.
12. Government of Newfoundland and Labrador. *NLife with COVID-19. FAQs. My 19-year-old child is still gathering with friends and not abiding by the social distancing recommendation. What can I do?* 2020; Available from: <https://www.gov.nl.ca/covid-19/faqs/>.
13. UNFPA Eastern Europe & Central Asia. *'We stay home because we care': Young people mobilize online to help respond to the coronavirus outbreak in Moldova*. 2020; Available from: <https://eeca.unfpa.org/en/news/we-stay-home-because-we-care-young-people-mobilize-online-help-respond-coronavirus-outbreak>.
14. Oosterhoff, B., et al., *Adolescents' Motivations to Engage in Social Distancing during the COVID-19 Pandemic: Associations with Mental and Social Health. Pre-print version*. 2020.
15. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Coronavirus (COVID-19). Services à domicile du programme-services Jeunes en difficulté*. 2020, Gouvernement du Québec: Québec.
16. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Coronavirus (COVID-19). Prévention de la COVID-19 : recommandations lors d'interventions à domicile pour les services en protection de la jeunesse*. 2020, Gouvernement du Québec: Québec.
17. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Coronavirus (COVID-19). Services en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation*. 2020, Gouvernement du Québec: Québec.
18. Northern Ireland - Department of Health, *COVID-19 - Guidance for Residential Children's Homes in Northern Ireland*. 2020, GOV.UK: Northern Ireland.
19. NSW Government – Communities and Justice, *Guidelines: Residential Care Settings for Young People in Out of Home Care (OOHC) and COVID-19*. 2020, NSW Government: New South Wales, Australia.
20. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Directives concernant les sorties et visites d'un jeune hébergé en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation* 2020.
21. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Consignes concernant les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) qui accueillent des jeunes du programme-services Jeunes en difficulté (JED)* 2020.
22. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Directives concernant les services de supervision des visites et des échanges de garde offerts par les ressources de supervision des droits d'accès* 2020.

23. Northern Ireland - Department of Health, *COVID-19 - Guidance for foster care and supported lodgings settings*. 2020, GOV.UK: Northern Ireland.
24. Northern Ireland - Department of Health, *COVID-19 - Guidance for 16-21+ jointly commissioned supported accommodation settings*. 2020, GOV.UK: Northern Ireland.
25. France - Ministère des solidarités et de la santé, *Aménagement des droits de visite en établissements et accueil familial*. 2020, Ministère des solidarités et de la santé: France.

**ANNEXE A****STRATÉGIES DE RECHERCHE (5 MAI 2020)**

- 1 (coronavirus\* OR corona virus\* OR pneumonia virus\* OR SARS-CoV OR Covid OR Covid-10 OR Covid19 OR nCoV OR 2019nCov OR nCoVy OR WN CoV OR (wuhan\* ADJ2 virus\*) OR acute respiratory syndrome OR WN-CoV OR Ebola\* OR MERS OR SARS OR H1N1\* OR avian influenza\* OR H5N1\* OR outbreak\* OR infectious disease\* OR pandem\* OR epidemic\* OR epidemy OR epidemis OR disaster\* OR health crisis OR catastrophe\* OR sanitary crisis OR sanitary emergenc\*).ti (ti,ab pour les autres bases de données)
- 2 exp Attitude to Health/ OR (comply\* OR complied\* OR complies OR compliance\* OR noncompl\* OR non-compl\* OR cooperat\* OR noncooperat\* OR non-cooperat\* OR constraint\* OR adher\* OR non adher\* OR nonadher\* OR attitude\* OR consent\* OR nonconsent\* OR non-consent\* OR refus\* OR restraint\* OR obligat\* OR incompetent\* OR commit\* OR coerc\* OR observance OR respect\* OR solidar\* OR consolid\* OR responsib\* OR agree\*).ti,ab.
- 3 ((prevent\* OR control\*) ADJ5 (physical distanc\* OR social distanc\* OR quarantine OR lockdown OR self-isolation OR isolation OR hand hygiene OR community containment OR confin\* OR protocol\* OR social norm\* OR procedure\* OR measures OR guidance)).ti,ab.
- 4 (public health OR (health ADJ3 governance) OR communit\* OR policymak\* OR authorit\* OR government).ti,ab.
- 5 1 AND 2 AND 3 AND 4
- 6 (obesity OR hiv OR opioid OR crack).ti,ab.
- 7 5 NOT 6 = 230
- 8 ((famil\* OR mother\* OR child\*) ADJ5 (vulnerab\* OR low-income)).ti,ab
- 9 ((young OR youth OR juvenile) ADJ2 (delinquenc\* OR offender\*)).ti,ab
- 10 (adolescen\* OR baby OR babies OR boy OR boys OR child\* OR early adult\* OR elementary school\* OR high school\* OR girl\* OR grader OR infan\* OR juvenile OR kid OR kids OR kindergarten\* OR middle school\* OR minor\* OR neonat\* OR newborn\* OR new born\* OR nurser\* OR pediatric\* OR paediatr\* OR preadolescen\* OR pre-adolescen\* OR preschool\* OR pre-school\* OR preteen\* OR pre-teen\* OR schoolchild\* OR teen\* OR toddler\* OR young people OR young person\* OR youth\*).ti,ab
- 11 (abus\* OR neglect\* OR maltreat\* OR mistreat\* OR abandon\* OR domestic violence OR home violence OR family violence).ti,ab
- 12 (welfare OR ((protection OR protective) ADJ2 service\*) OR foster\* OR kinship\* OR looked-after OR child care OR residential treatment center\* OR residential treatment centre\* OR "out-of-home care" OR "out of home placement" OR substitute care).ti,ab

2020-05-29 15:26

13 8 OR 9 OR (10 AND (11 OR 12))

14 7 AND 13 = 8 non pertinents

## ANNEXE B

### RÉSUMÉ DES ENJEUX ÉTHIQUES

Description sommaire des cinq enjeux éthiques pouvant guider les actions à poser en lien avec l'observance des mesures de précaution et de protection par les personnes en situation de vulnérabilité (pour plus de détails, se référer à la réponse rapide intitulée *COVID-19 et les approches favorisant l'observance des mesures de précaution et de protection auprès des personnes en situation de vulnérabilité* [1]).

**1) Communiquer l'information de manière appropriée :** Il s'agit d'un élément clé pour favoriser le respect des consignes et des mesures mises en place dans le contexte de la réponse d'urgence en santé publique. Un manque d'information ou une information non adaptée peut accentuer l'état de vulnérabilité de certaines personnes et les rendre moins outillées pour prendre des décisions concernant leur propre protection ou celle d'autrui. Il faut ainsi veiller à la communication de l'information en temps opportun et par des moyens qui sont accessibles à la population.

**Ajuster les mesures aux réalités des populations ciblées :** Les consignes déployées doivent être en adéquation avec la réalité des populations vulnérables afin de maximiser leur observance et permettre d'en tirer les bénéfices individuels et collectifs attendus. Les intervenants qui appliquent les consignes des autorités ont le devoir moral de ne pas accentuer les inégalités des personnes en situation de vulnérabilité. Le recours à des mesures coercitives pour s'assurer de l'observance des populations en situation de vulnérabilité aux mesures énoncées risque d'augmenter la stigmatisation à leur égard.

**2) Soigner avec bienfaisance :** Face à une pandémie, les autorités en santé et services sociaux ont un devoir de protection à l'égard du bien-être et de la santé de l'ensemble de la population. Or, les populations en situation de vulnérabilité peuvent avoir une conception différente de leur bien-être et de leur santé, ainsi que de l'impact que cela peut avoir sur autrui. Le devoir de protection qui incombe aux autorités peut rendre nécessaire la mise en place de mesures restrictives, comme le confinement, la quarantaine ou la contention. Cette situation a pour conséquence de mettre en tension le bien des personnes et le bien commun et fait en sorte qu'il peut être plus difficile de ne pas faire de tort aux personnes concernées. Bien que le principe de réduction des méfaits pour la population permette de justifier l'application de telles mesures restrictives pour certaines personnes, ce même principe devrait mener à imposer les mesures les plus faciles à adopter et les moins exigeantes pour les personnes en situation de vulnérabilité.

**3) Partager les responsabilités quant à la prévention de la propagation :** La réponse d'urgence en santé publique qu'exige la gestion d'une pandémie, comme celle de la COVID-19, nécessite de chaque personne qu'elle reconnaisse ses responsabilités et accepte d'agir en conséquence. Toutefois, il peut être plus difficile pour les personnes en situation de vulnérabilité de bien saisir les responsabilités qui leur incombent sur le plan individuel. Il est important pour les

autorités de santé et services sociaux de donner l'impulsion pour partager les responsabilités et offrir un encadrement applicable à la gestion de la pandémie.

- 4) Favoriser la confiance à l'égard des autorités** : La confiance que portent les populations en situation de vulnérabilité à l'égard des autorités en santé et services sociaux et les intervenants est un facteur déterminant quant à leur acceptation des consignes et des mesures imposées.



### Siège social

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4M3  
418 643-1339

### Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12<sup>e</sup> étage, bureau 1200  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
514 873-2563  
[inesss.qc.ca](http://inesss.qc.ca)

*Institut national  
d'excellence en santé  
et en services sociaux*

**Québec**

